



### **Collaboration avec partenaires Américains : Mode opératoire pour demander un cofinancement ANR-NSF dans le cadre d'un projet soumis dans un appel à projets ANR :**

L'ANR et la National Science Foundation « NSF », l'agence de financement Américaine, peuvent cofinancer des projets de recherche menés en partenariat Franco Américain. Les propositions Franco Américaines devront être soumises et seront sélectionnées suivant les modalités ci-dessous définies par chacune des deux agences.

#### Pour les partenaires Américains :

- NSF has several specific programs that highlight international collaboration, a list of which can be found at [www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise) under “Programs and Funding Opportunities.”
- U.S. researchers may include international components in new proposals submitted to any relevant NSF program, not only those on the list referenced above. U.S. investigators should consult early in the application process with both the NSF disciplinary program manager and the France program manager in the NSF's Office of International Science and Engineering ([www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)). Please note that there is no separate NSF funding initiative for general US/France collaboration, nor is one required.
- For an existing NSF award, a U.S. Principal Investigator may contact the NSF disciplinary program manager and the France program manager in the NSF's Office of International Science and Engineering ([www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)) to ask if it is possible to request supplementary funding for projects already supported by NSF. Supplements are possible only if the US/France collaboration is closely related to the work already supported by NSF, and supplements may not be available from all programs.

#### Pour les partenaires Français:

En dehors des accords de partenariat ANR-NSF dans des domaines spécifiques donnant lieu soit à l'ouverture du programme blanc ou un autre programme de l'ANR (ex : chimie programme CCI et dans le domaine des matériaux programme MWN) ou bien à un appel à projets dédié (ex: ANR-NSF non thématique en Sciences Sociales), il est possible de soumettre une proposition avec des participants américains dans le cadre des appels à projets nationaux ANR. Pour cela un dossier de candidature et le même document technique sera soumis en parallèle à l'ANR à l'appel à projets ANR concerné en respectant les règles de soumission (modèle – formulaire - documents signés), de recevabilité et d'éligibilité et la date

de clôture de celui-ci et à la NSF. La proposition scientifique devra inclure et expliciter les travaux effectués en France et aux Etats-Unis. Les partenaires Français devront de plus dans la proposition scientifique fournir les coordonnées complètes nom, fonction, courriel, téléphone du responsable programme de la NSF auprès duquel la proposition a été envoyée. Le coordinateur français devra en outre envoyer un courriel au responsable du programme correspondant à l'ANR ainsi qu'au responsable des coopérations internationales de l'ANR pour leur donner les références et date de dépôt du projet déposé à l'ANR ainsi que les mêmes informations pour le dépôt à la NSF.

En parallèle, le partenaire américain devra contacter le bureau des affaires internationales de la NSF ([www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)) et le responsable programme NSF (Voir texte de la NSF ci-dessus) et leur soumettre la même proposition scientifique.

Les projets éligibles seront évalués et sélectionnés séparément par chaque agence selon sa procédure d'évaluation propre. Dans un second temps, l'ANR et la NSF décideront conjointement des projets franco américains financés sur la base des évaluations et expertises de chaque pays. Le principe du lieu s'appliquera pour le financement, chaque agence finançant les équipes de son pays.